

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|----------------------|
| 0 Réclamation | contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | adhession@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-408688

MUPRAS
RECEPTION

106435

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

1616

Société :

R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

DBALI MOHAMED.

Date de naissance :

18/09

Adresse :

Bloc Q N° 11. Deroua.

Tél. :

06 71 87 12 00

Total des frais engagés

1656.00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Mer 10/11/22

Nom et prénom du malade :

DBALI MOHAMED

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

LAUER C

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Deroua

Signature de l'adhérent(e) :



Le 11/10/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/01/2022	S			INP : 0011013524 DENTISTE & CHIRURGIEN HÉMATOLOGIE ONCOLOGIE RÉHABILITATION 76 AV. SAINTE MARIE Fleurie - 76220 Le Havre

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

LBS LABORATOIRE SEITA ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE SEITA 13, Rue du Génie, 76222 Le Havre - Tél. 03 22 27 622 - Fax 03 22 27 7333	11/01/2022	1350	1656 dh

Laboratoire de biologie
LBS

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'O.D.F

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Creation, remont, adjonction]
Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Clinique Longchamps
مصحة لونشون

M. DBALI MOHAMED

Né le : 18/03/1949

CLC22A06174223

Casablanca, le 11.11.22.

Mr DBALI Halemael

DBALI MOHAMED

M

18-03-1949

Barcode
2201111023

SCAN ORDO

Thales

COVID 19

HyperCœsyose 42 240 13



HyperCœsyose 32102.
nouveau 50 000/
même test
4% cellule d'allure
lympho



Myelose
Sur o fluoropage



د. تبر البيولو جيا سبطة
للتحاليل الطبية والمتخصصة

LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA
d'analyses médicales et spécialisées



M. DBALI MOHAMED

FACTURE N° 220100154

Dossier : 2201111023 du : 11-01-2022 à 14:45



PPRESCRIPTEUR : Dr ASMAE LOUKILI IDRISI
ACTE :

Analyses : MYELO, EXT, V, IPHENO, ENVOI

FACTURATION:

Total en DH : 1656

mille six cent cinquante-six dirhams

En vous remerciant pour votre confiance, veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

CASABLANCA, le Jeudi 13 Janvier 2022



Page 1 sur 1



Ouvert du Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, le Samedi de 8h à 12h30. Urgences 24/24
24 rue Savoie - RDC de la Résidence Savoie - 20100 Casablanca. TEL : 05 22 27 26 22 FAX : 05 22 27 78 87 URGENCES: 06 74 65 13 13
Web : www.labolbs.com E-mail: contact@labolbs.com CNSS : 8992332 Patente : 3633734 IF : 18764979 ICE : 001670417000055 IBAN (BMCI) : 013 780 01245 00000600122 RIB 48
INPE: 093060820





LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA
Analyses médicales et biologie spécialisée

Dr LOUKILI IDRISI ASMAE

74, Gold Résidence, Angle avenue Stendhal et rue M Val fleur
20000 CASABLANCA



M. DBALI MOHAMED



2201111023

Compte-rendu annulé et remplace le rapport du 14-01-2022
A TELEPHONER

DDN : 18-03-1949

Dossier : 2201111023

Du : 11-01-2022 à 14:45

Prélèvement du : 11-01-2022 reçu dom

Cher patient, nous vous remercions de votre confiance, et vous transmettons Vos résultats.

HEMATOCYTOLOGIE Echantillon sang total EDTA

MYELOGRAMME

Analyse des frottis médullaires après coloration au May Grunwald Giemsa

Richesse médullaire : Riche

Lignée mégacaryocytaire : Quelques mégacaryocytes

Blastes : 8 %

Lignée granuleuse : 11 %

Myéloblastes : 1 %

Pro-myélocytes : 6 %

Myélocytes : 2 %

Méta-myélocytes : 2 %

Polynucléaires neutrophiles : 0 %

Polynucléaires éosinophiles : 0 %

Polynucléaires basophiles : 0 %

Lignée érythroblastique : 0 %

Pro-érythroblastes : 0 %

Erythroblastes basophiles : 0 %

Erythroblastes polychromatophiles : 0 %

Erythroblastes acidophiles : 0 %

Lymphocytes : 4 %

Lignée monocytaire : 76 %

Monocytes : 76 %

Pro-monocytes : 0 %

Monoblastes : 0 %

Plasmocyte 1

Commentaire : Frottis riche; peu de mégacaryocytes présence de 76% de monocytes avec 8% de blastes.



Page 1 sur 2





LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA

Analyses médicales et biologie spécialisée

Examen de : **M. MOHAMED DBALI**
Dossier N° : 2201111023 du 11-01-2022

Analyses complémentaires réalisées :

Aspect cytologique en faveur de LMMC

BIOLOGIE SPECIALISEE

Hémopathies aiguës – Immunophénotypage – Sang total Transmis au CHU
EDTA :

Edition validée par : Amal LOUAHABI

Ce prélèvement a été réalisé en dehors de notre laboratoire. Sa qualité et l'authenticité des renseignements fournis restent sous la responsabilité de la structure où il a été réalisé.



24 rue Savoie - RDC de la Résidence Savoie - 20360 Casablanca // Web : www.labolbs.com // E-mail: contact@labolbs.com

Ouvert du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30, le Samedi de 8h à 12h30. Urgences 24/24h

TEL: 05 22 27 26 22 / FAX : 05 22 27 78 87 / URGENCES: 06 25 65 38 28

CNSS: 8992332 Patente: 36337341 IF: 18764979 IBAN (BMCI): 013 780 01245 00000600122 RIB 48

RC: 351539 ICE: 001670417000055



INPE: 093060820

MR DBALI MOHAMED

Référence de la demande: D20220112247
Code Patient : D20220112247
Prélèvement du : 12-01-2022

Edition le 14-01-2022

Service : PATIENT EXTERNE
Num d'admission : QN638090
Médecin :

Page 1 / 2

Compte Rendu d'Analyse

IMMUNOPHENOTYPAGE (CYTOMETRIE EN FLUX)

Nature du prélèvement

Sang périphérique.

Marqueurs M

CD117:	3.40 %
CD15	62.00 %
CD13	95.20 %
CD33	98.20 %
MPOc	95.00 %
CD14	50.80 %
CD64	90.80 %
CD11b	93.70 %

Marqueurs B

Kappa/Lambda	%
CD79a c	0.60 %
CD19	1.90 %

Marqueurs T

CD3c	0.50 %
CD7	1.20 %
CD4	2.30 %

MR DBALI MOHAMED

Référence de la demande: D20220112247

Code Patient : D20220112247

Prélèvement du : 12-01-2022

Edition le 14-01-2022

Service : PATIENT EXTERNE

Num d'admission :QN638090

Médecin :

Page 2 / 2

Compte Rendu d'Analyse

Marqueurs NS

HLADR	76.70 %
CD34	0.10 %
CD45 faible	90.10 %

Marqueurs NK

CD16	%
------	---

Commentaire
Prélèvement sanguin fait de:90.1% de cellules blastique CD45 faible,1% de monocytes et 6% de lymphocyte CD45 fort. Les cellules blastiques sont: MPOcyt+,CD33+,CD13+,CD14+,CD64+,CD15+, CD11b+ et HLADR+.CD34 plus les marqueurs lymphoïdes sont négatifs.

Conclusion
Profil immunophénotypique en faveur d'une leucémie aigue myéломonocytaire(LAM-4).